

## RECORDING THE RECENT PAST | INVENTAIRE DU PASSÉ RÉCENT

ERIK AAS JR.

**T**HE NATIONWIDE REGISTRATION OF *in situ* objects of cultural or historic interest (relics) in Norway, generally known by its Norwegian acronym SEFRAK, began in 1975–76, following an initiative taken by the Norwegian Council on Culture in 1970. The goal was to gather objective, comparable information about such relics, regardless of their location, characteristics, rarity or other similar criteria. The recorded information was to be accessible to all interested parties quickly and easily.

The expression “objects of cultural or historic interest (relics)” refers to non-moveable traces of human activity left *in situ* in the landscape, such as houses or ruins of houses, monuments, plantations, fortifications and the remains of early communications. In principle, the registration includes all such relics which can be dated to the period between the Reformation in Norway (1537) and 1900, with the exception of churches. The churches, together with relics earlier than the Reformation, have not been included as they are covered by separate legislation. As regards the upper limit of 1900, a later year may be stipulated when dictated by special circumstances, for example, in areas devastated by the war.

In order to administer the scheme a Secretariat for the Registration of *in situ* Objects of Cultural or Historic Interest in Norway was established, firstly under the Norwegian Council on Culture, but in 1977 it was placed directly under the Ministry of the Environment. This secretariat assists in preparing the way for the practical work which is carried out in the various counties and municipalities, for example by giving advice and by providing equipment. The State covers half of the expenses, while the local municipal authorities pay the other half.

The individual county conservation officers

**L**INVENTAIRE À L'ÉCHELLE nationale des biens d'intérêt culturel ou historique conservés *in situ*, connu généralement par son sigle norvégien SEFRAK, a débuté en 1975–76, sur l'initiative du Conseil norvégien à la Culture en 1970. Le but était de rassembler des informations comparatives objectives sur les biens d'intérêt culturel ou historique (vestiges) *in situ*, indépendamment de leur localisation, de leurs caractéristiques, de leur rareté ou de tout autre critère similaire. Les informations enregistrées devaient être accessibles rapidement et facilement à toute personne intéressée.

L'expression « biens d'intérêt culturel ou historique » désigne tout vestige de l'activité humaine conservé *in situ* dans le paysage, telles que maisons, ruines de maisons, monuments, plantations, fortifications et anciennes voies de communication. En principe, l'inventaire englobe tous les vestiges qui peuvent être datés entre 1537 (la Réforme en Norvège) et 1900, à l'exception des églises. Les églises et les vestiges antérieurs à la Réforme n'en font pas partie car ils sont couverts par une législation différente. En ce qui concerne la date limite de 1900, une datation postérieure peut être adoptée quand elle est dictée par des circonstances particulières – par exemple dans des régions dévastées par la guerre.

Pour administrer le programme, un Secrétariat à l'Inventaire des biens d'intérêt culturel ou historique *in situ* en Norvège a été créé, d'abord sous la responsabilité du Conseil norvégien à la Culture, et, en 1977, placé directement sous celle du Ministère de l'Environnement. Ce secrétariat participe à la préparation du travail pratique entrepris dans les divers départements et municipalités, par exemple en donnant des conseils et en fournissant les équipements. L'Etat couvre la moitié des



*The coter's holding at Skare is one of the 692 buildings in Sande municipality, Møre & Romsdal, recorded in the SEFRAK survey. It was built in 1897. In the far background is the Dollstein mountain with its Draugen's cave. (In folklore, a draug is an apparition, often in the form of a headless man portending death.)*

*Skare, Møre et Romsdal. L'un des 692 bâtiments enregistrés par la SEFRAK dans la commune de Sande. Il est construit en 1897. A l'arrière-plan, la montagne de Dollstein avec le lieu-dit « Draugens hule » (l'ancre du spectre).*

organise and supervise the work in their own county, in collaboration with people in the local municipalities, who are appointed by the Municipal Executive Board or another publicly elected municipal agency. The last link in the chain consists of the recording assistants — students or other qualified persons, preferably from the area, who carry out the actual recording work in the field.

The organisation of the scheme is now completely established in all counties, and the practical work of recording has begun in more than 300 of the country's 454 local municipalities. At the time of writing, the work has already been completed in about one hundred of them. Most of the objects recorded have been standing buildings.

Every cultural relic is visited by the person who records it. Its location is marked on the map and it is photographed. The information collected

dépenses, l'autre moitié est prise en charge par les autorités municipales.

Les différents conservateurs départementaux organisent et supervisent les travaux dans leur propre circonscription, en collaboration avec des gens des municipalités locales, qui sont payés par le Conseil municipal ou tout autre instance élue. Le dernier maillon de la chaîne est constitué par les recenseurs, étudiants ou autres personnes qualifiées, de préférence originaires de la région, qui accomplissent le travail de recensement sur le terrain.

L'organisation du programme est à présent entièrement fixée dans tous les départements, et les travaux de recensement ont commencé dans plus de 300 des 454 municipalités du pays. Au moment où est écrit cet article, les travaux sont déjà achevés dans environ une centaine d'entre

through the personal visit, interviews with the owner and/or from records and so on, is then recorded on a standardized form.

The items of information are registered according to predetermined codes and include among other things:

- the original and later uses of the relic,
  - its social and environmental context,
  - its construction, the materials used, the dimensions, etc.,
  - its age, whether it has been altered, changed or moved, etc.,
  - how it has been maintained and preserved,
  - references to old drawings, photographs and descriptions,
  - the name of the owner, architect/builder, etc.,
  - how worthy of protection it is considered to be.
- There is also space on the form for "other information".

#### THE FINISHED MATERIAL

The finished material includes detailed maps on which every cultural or historical relic is marked and indicated with a reference number, as well as a completed registration form for each object, with photographs attached. The items of information are arranged so that they can be processed by computer, stored and edited according to requirements. If this nationwide register of information is to be edited as a whole, it must be put on computer, and the preparatory work on the data register, which has been going on for several years, has now reached a point where one can begin to feed in the data.

The completed register of the *in situ* cultural and historical relics in Norway is intended to be a useful tool for anyone requiring knowledge about the physical environment of Norwegian towns and rural communities as they once were.

First and foremost, this material will be a tool for politicians, planners and others who bear the responsibility for Norway's future environment. Furthermore, this register will be a source of knowledge not only for individual researchers but also institutions, such as universities, museums, the Central Office of Historic Monuments and other advisory agencies interested in research into or the preservation of these aspects of Norwegian cultural history. Last, but not least, historical societies, local historians, authors of local history books and other interested parties will find the

elles. La plupart des biens recensés sont des bâtiments.

Chaque site reçoit une visite d'inspection de la personne qui le recense. Sa localisation est indiquée sur la carte et il est photographié.

Les informations récoltées au cours de la visite d'inspection, lors de rencontres avec le propriétaire et/ou trouvées dans les archives, etc. . . sont alors enregistrées sur une fiche normalisée.

Les rubriques d'information sont répertoriées suivant des normes préétablies et comprennent entre autres choses:

- la vocation originelle du bien et son utilisation actuelle,
- site et contexte social,
- construction, matériaux utilisés, dimensions,
- âge, modifications, changements ou déplacements éventuels etc . . .
- état d'entretien et de conservation,
- références à d'anciens dessins, photographies et descriptions,
- nom du propriétaire, de l'architecte/construc-teur,
- indications sur les mesures de protection à prendre.

Il y a aussi place, sur la fiche, pour « d'autres informations ».

#### LE CATALOGUE DÉFINITIF

Le catalogue définitif comprend des cartes détaillées sur lesquelles chaque bien culturel ou historique est marqué et indiqué avec un numéro de référence, ainsi qu'une fiche complète d'im-matriculation avec des photographies jointes. Les rubriques d'information sont classées de telle manière qu'elles peuvent être traitées par ordinateur, stockées et consultées selon les besoins. Si cet inventaire à l'échelon national doit être entièrement traité, on utilisera le système EDP, et le travail préparatoire sur la banque de données, qui se poursuit depuis plusieurs années, a maintenant atteint le stade où l'on peut commencer à enregistrer les données.

L'inventaire complet des biens culturels et historiques conservés *in situ* en Norvège est conçu pour être un instrument utile à toute personne cherchant des informations sur la configuration physique des villes et des communautés rurales norvégiennes telles qu'elles se présentèrent autrefois.

register extremely useful, and the material will also be available to schools and libraries. Bearing this in mind, it will be necessary to prepare simple, easy-to-use catalogues.

The main advantage of the register is that it provides a broad overview of a large body of material. Viewed in relation to the money and labour invested in the project, it will offer a rapid and sizeable return, especially in connection with the preparation of county and general area plans, as well as for local environmental and cultural work.

The project also represents a very good starting point for more detailed research, but would of course require further registration and research on the basis of the information taken from the register. This could, for example, include complete surveys, studies of the records, investigations of construction methods and styles, and analyses of the place of the cultural or historic relic in a broader context.

D'abord et avant tout, ce catalogue sera un instrument pour les politiciens, les responsables de la planification et tous ceux qui portent la responsabilité de l'environnement futur de la Norvège. En outre, cet inventaire sera source d'informations non seulement pour les chercheurs individuels, mais aussi pour les institutions, comme les universités, les musées, la Direction des Monuments Historiques et autres agences consultatives intéressées par la conservation ou la recherche relative à ces aspects de l'histoire de la civilisation norvégienne. Enfin, mais non les moindres, les sociétés historiques, les historiens locaux, les auteurs de livres d'histoire locale et autres personnes intéressées trouveront le catalogue extrêmement utile; les écoles et les bibliothèques auront également accès à l'inventaire. Il faut avoir tout cela à l'esprit pour préparer des catalogues simples, faciles à utiliser.

Le principal avantage de l'inventaire est qu'il fournit un large panorama sur une grande masse de matériel. Par rapport à l'argent et au travail investis dans le programme, il sera d'un rendement rapide et considérable, surtout pour la planification à l'échelle nationale ou départementale, ainsi que pour le travail local dans les domaines de la culture et de l'environnement.

Le programme représente aussi un excellent point de départ pour des recherches plus détaillées, mais il exigerait évidemment un inventaire plus complet et des recherches plus poussées sur la base des informations données par le catalogue. Cela pourrait, par exemple, comprendre des examens et des études d'archives, des recherches sur des méthodes de construction et des styles, et des analyses des biens culturels ou historiques dans un contexte plus large.